



Réunion du groupe Sahel

Mercredi 16 décembre 2020 de 10h00 à 12h00
Plateforme Zoom

Compte-rendu

Introduction

- **Benoît Pilet**, référent du groupe Sahel de Cités Unies France, adjoint au maire d'Angers

Remercie les nombreuses personnes présentes et souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants du groupe, qui a vu le jour en parallèle de la feuille de route sur le Sahel de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD/MEAE), pour laquelle CUF a été chargée de faire la coordination et le suivi.

- Premières assises à Poitiers en octobre 2019 (+ de 1500 personnes), appuyées par le CD de la Vienne
- Participation de CUF à la 1^{ère} Assemblée générale de l'Alliance Sahel et au 6ème Sommet ordinaire des Chefs d'Etat du G5 Sahel au Sénat, où le rôle des pouvoirs locaux a été appuyé
- Groupes-pays Mauritanie, Burkina Faso, Mali et Niger de CUF (pas de GP Tchad pour le moment)

Enjeu : faire reconnaître le rôle et l'expertise des collectivités françaises et africaines au Sahel, notamment auprès des bailleurs.

- **Lucas Giboin**, chargé de mission Sahel, service animation géographique et thématique de Cités Unies France

Réunion essentiellement en deux parties : **1.** Intervention de M. Thibaut Fourrière, directeur du secrétariat international de la coalition pour le Sahel **2.** Point sur les actions entreprises depuis les assises de Poitiers à travers les différents points focaux présents sur le terrain.

1. Actualité géopolitique au Sahel

- **Thibaut Fourrière**, directeur du Secrétariat international de la Coalition pour le Sahel

Remercie les participants et présente les excuses de M. Frédéric Bontems, Envoyé spécial de la France pour le Sahel, en déplacement au Tchad.

Point politique

Le Mali a connu des évolutions importantes, avec notamment un changement de régime, qui investit actuellement sa dernière institution législative de « transition », devant déboucher sur des élections d'ici un peu plus d'un an. Le MEAE entre en ce sens dans une phase d'accompagnement, avec l'appui de la CEDEAO et des différents observateurs. Jean-Yves le Drian s'est rendu à Bamako les 25 et 26 octobre pour des consultations avec les nouvelles autorités de la transition malienne, où il a rappelé l'attachement de la France à l'accord de paix et sa mise en œuvre.

Au Burkina Faso, le président Kaboré a été réélu et son parti a remporté 56 des 127 sièges de l'Assemblée nationale.

Le Ministre s'est également rendu au Niger les 5 et 6 novembre dernier où il s'est longuement entretenu avec le président Issoufou avant la tenue des élections locales et générales de décembre.

Point sécuritaire

Le Sahel est une priorité pour la France et le restera. La Coalition pour le Sahel a été créée lors du Sommet de Pau par le Président de la République et ses homologues du G5 Sahel. Son secrétariat se trouve à Paris, hébergé par le MEAE et rassemblant le personnel de différents Ministères (Armées, Intérieur, Affaires étrangères) et de différents pays (France, Royaume-Uni, Danemark). Il a pour vocation de s'internationaliser, raison pour laquelle il sera transféré à Bruxelles en 2021 et fera l'objet d'un bilan à l'anniversaire du Sommet en février.

Le concept au cœur de la Coalition est l'approche territoriale intégrée, un concept de prévention destiné à susciter la synergie entre les différents acteurs et les différentes actions. 4 piliers : lutte contre le terrorisme, renforcement des capacités sécuritaires, soutien au retour de l'État, aide au développement.

Troupes françaises déployées sur le terrain aux côtés des armées nationales sahéliennes et de la force conjointe du G5 Sahel. Au cours des deux derniers mois, une opération anti-terroriste majeure (*Bourrasque*) a été conduite entre Barkhane, les forces armées maliennes et nigériennes.

Au Niger, la zone des trois frontières reste marquée par une grande insécurité et fragilité. L'attaque de Kouré, où 8 civils ont perdu la vie, a tragiquement rappelé l'importance de ces questions.

La situation au Burkina Faso est préoccupante en raison de la perte de contrôle de l'État dans certains territoires du pays, notamment à l'est, et de la montée des tensions intercommunautaires.

Au Mali, la zone des trois frontières concentre elle aussi tous types de violence (terrorisme, attaques intercommunautaires, criminalité).

Coopération décentralisée dans la zone

Salue le travail des CTF¹ présentes au Sahel, qui œuvrent dans un contexte parfois difficile pour le renforcement de la gouvernance locale, du transfert de compétences et de la formation.

→ entre 2016 et 2019, 107 projets de coopération décentralisée ont été financés au Sahel, totalisant plus de 41 millions d'euros.

¹ Collectivités territoriales françaises

→ 25/02/2020 : convention de partenariat entre le secrétariat exécutif du G5 Sahel et l'Alliance des Associations des Pouvoirs Locaux (A-APL) du G5 Sahel

Enjeu : faire fonctionner les services publics de base, en s'appuyant sur l'échelon le plus proches des populations.

Dans le cadre de l'approche territoriale intégrée, le renforcement du dialogue entre tous les acteurs de la coopération et de l'aide au développement est primordial. Le MEAE reste à l'écoute des collectivités et encourage les actions internationales, dans le respect des consignes de sécurité.

- **Questions et réponses de M. Fourrière**

- **Lucas Giboin**, chargé de mission Sahel, service animation géographique et thématique de Cités Unies France

Concernant la coalition pour le Sahel : vous avez dit que son secrétariat avait pour objectif de s'internationaliser. Mis à part le transfert de celui-ci à Bruxelles, dans quelle mesure les autres pays de la Coalition seront inclus ?

Réponse : La Coalition peut apparaître comme une structure très française, mais l'expérience montre qu'il s'agit d'une première étape essentielle avant l'internationalisation. Celle-ci va passer, comme expliqué, par le transfert de son secrétariat à Bruxelles (souhaité pour 2021) qui aura très probablement lieu après le Sommet de N'Djanéma. Ce sommet sera certainement l'occasion d'annoncer le Secrétaire général de la coalition, sahélien et désigné par les chefs d'États du G5 Sahel, qui sera entouré d'une équipe d'une dizaine de personnes. Plusieurs pays ont déjà exprimé leur volonté de participer à la structuration de ce secrétariat, mettant à disposition des moyens humains et/ou financiers (Canada, Espagne, Italie, République Tchèque...)

- **Didier Ouadraogo**, chargé de mission chez Actions Mopti

Quelle différence faire entre les différentes institutions du G5 Sahel (Alliance Sahel, Coalition pour le Sahel, PSP etc.), quel rapport entretiennent-elles avec les acteurs de la coopération décentralisée, de l'aide au développement et de l'humanitaire ?

Réponse : La lisibilité entre les différentes institutions n'est pas toujours évidente (Alliance Sahel, instrument européen P3S...). La création de la coalition lors du sommet de Pau avait précisément pour objectif de renforcer la coordination entre les différents acteurs en une organisation légère (sans personnalité juridique). Le secrétariat souhaite à ce titre disposer d'un officier de liaison du G5 Sahel à Bruxelles. Encore jeune et en structuration, elle reste à opérationnaliser. Il est difficile d'établir précisément l'apport de la coalition dans la coopération décentralisée à ce jour, mais ses acteurs seront placés au cœur des priorités d'action.

- **Mariame Labidi**, Service International et Europe, Ville de Rennes

Concernant la situation au Mali : au vu du contexte, avec des élections locales reportées et la grève des fonctionnaires, quelle est la marge de manœuvre de collectivités maliennes au regard de leurs ressources durement affaiblies ? Comment les appuyer ?

Réponse : La feuille de route malienne est actuellement définie par les autorités de la transition et la CEDEAO. Après le changement de régime et la naissance d'un espoir important, le principe de réalité nous ramène à un processus un peu plus long. Il s'agit pour les collectivités françaises d'accompagner un agenda qui doit rester national, dans le sens du Sommet de Pau, avec les

mêmes enjeux de stabilisation, d'apaisement, de gouvernance et de lutte anti-terroriste. En clair, d'appuyer la conquête (ou reconquête) de l'État malien dans les différents territoires du pays.

- **Lucas Giboin**, chargé de mission Sahel, service animation géographique et thématique de Cités Unies France

Question pratique : sous quelle forme peut prendre l'accompagnement du Ministère dans les zones déclarées comme rouges ?

Réponse : C'est une question sensible ; le rôle du MEAE, à travers ses ambassades et directions politiques et de cartographier l'insécurité dans les pays. De manière contradictoire, le propre de l'humanitaire et d'intervenir dans des zones parfois dangereuses. Pour se déplacer, il faut rentrer en contact avec le Ministère et les autorités sur place en amont et coordonner ses déplacements.

- **Fernand Rollet**, association Misola (lutte contre la malnutrition infantile)

Souligne l'importance de la formation du personnel sur place, qui permet aussi de dépasser la question de la zone rouge. Observe un retrait de certaines CTF de la structure de la coopération décentralisée ; le constat est-il partagé ?

Réponse : Entend la lassitude de certains acteurs. Chaque situation nécessite une analyse précise et il existe des différences selon les zones concernées. Une réponse viable se construit dans le dialogue avec les différents acteurs (dont le MEAE) et en connaissance des différents outils/moyens disponibles.

Observations dans la discussion :

- **Valérie Gehin**, Arcade : Dans notre coopération décentralisée de Pontcharra et six autres communes avec le Sud Mali, au contraire, les collectivités semblent avoir pris conscience de l'importance des RH malgré le coût qu'elles peuvent engendrer.
- **Didier Ouedraogo**, Action Mopti : Face aux difficultés de déplacements et de la proximité locale, il est utile de renforcer les capacités sur place.
- **Romain Desvalois**, Seves : Il y a une problématique entre l'intention de mobiliser les partenaires pour le Sahel et les « zones rouges » qui effraient les CTF et leurs partenaires (l'AFD ne finance pas d'infrastructures en zone rouge via le FICOL). Un grand nombre de zones rouges ne semblent pas être en situation d'urgence, et les acteurs locaux (collectivités, ONG, bureaux d'études) sont bien présents. De plus, limiter les déplacements d'expatriés n'empêche pas nécessairement de bonnes coopérations.

2. Soutien à la dynamisation de la coopération décentralisée au Sahel

CUF a une antenne au Sahel depuis juillet 2020 pour faire le lien avec les acteurs locaux et mettre à l'échelle (amplifier) des programmes pertinents menés par des collectivités au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Il s'agit également d'organiser des ateliers et formations dans ces pays autour des questions de gouvernance, de mobilisation des ressources domestiques et de l'accueil des déplacés.

Projet 1 : énergies renouvelables et climat, Mali

- **Youssouf Diakité**, Association des Municipalités du Mali (AMM), **Lucas Giboin**, chargé de mission Sahel de CUF

Déploiement de lampadaires solaires dans les communes rurales dans la Région de Mopti au Mali en coopération avec le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine-Mopti.

- Une première phase a permis le déploiement de lampadaires solaires autonomes dans 10 communes. La 2^e phase devrait permettre l'installation de 600 lampadaires dans 20 localités.
- Coopération décentralisée qui s'inscrit dans la durée et qui investit dans les compétences des équipes maliennes sur place.

Projet 2 : assainissement et sécurité alimentaire, Burkina Faso et Niger

Mise en place de latrines EcoSan au Burkina Faso et au Niger avec un double impact (assainissement et sécurité alimentaire) en coopération avec les collectivités belfortaines et l'association Koassanga (opérateur)

- Au Burkina : Depuis 2016, le processus a progressivement été déployé dans 10 communes burkinabés dont celles de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala (construction de 1800 latrines sèches). Il s'agit d'étendre le projet à davantage de localités des communes de Partiaga, Tanghin Dassouri, Kombissiri
- Au Niger : l'objectif est d'exporter cette technologie dans des localités de la commune de Tera (Ouest du Niger)

- Compléments de **Sylvain Davila**, Région Nouvelle Aquitaine et **Marie-Claude Chitry-Clerc**, vice-présidente du Conseil Départemental Territoire de Belfort

Ce sont des latrines sèches, posées en hauteur, où les urines et des matières fécales sont séparées dès le départ et qui sont respectivement récupérées dans des bidons et des fosses. Les urines sont hygiénisées dans des politanks (45-50 jours) puis utilisées en engrais/arrosage, tandis que les fèces sont compostées avec des cendres de foyer puis utilisées dans les sols lors de transitions de cultures.

- **Perrine Bouteloup**, pS-Eau

Pour plus d'information, une capitalisation d'un des projet de Koassanga avait été réalisée par le réseau ACTEA, cliquer [ici](#).

- **Fatimetou Abdelmalik**, Présidente du Conseil région de Nouakchott, Mauritanie

Salue l'ensemble des participants et introduit la situation difficile de la Mauritanie, frappée par une seconde vague d'épidémie de Covid-19 beaucoup plus violente que la première.

Pour la pérennité des projets comme celui relatif aux latrines, il est essentiel de prendre appui sur les collectivités locales. Invite également les CTF à appuyer leurs partenaires pour faire changer les « zones rouges » de couleur.

- **Armelle Guyomarc'h**, chargée de mission à la DAECT

Insiste sur la formation des agents territoriaux pour le maintien des équipements des services publics essentiels et sur le transfert de compétences entre État central et collectivités locales.

Rappelle qu'il est également important de prévoir un budget sécurité dans la zone du Sahel pour chaque projet déposé auprès d'un bailleur.

Projet 3 : Agence régionale de développement, Burkina Faso

- **Abdramane Ouedraogo**, Association des Région du Burkina Faso (ARBF) et **Lucas Giboin**, chargé de mission Sahel de CUF

Il existe une Agence régionale de développement (ARD) au Burkina depuis 2009, mise en place avec l'appui de la région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est un outil financier pour le développement économique des territoires qui a fait ses preuves de telle manière qu'il est devenu une référence au niveau national. Il existe aussi une structure similaire à l'ARD appartenant à l'État ; le fonds permanent pour le développement des collectivités (devenu agence), comptant des antennes dans toutes les régions. Une mise à l'échelle de l'ARD existante est possible, avec un cadre juridique favorable, mais il y a un risque de dédoublement en raison de cet autre dispositif.

L'ARD a permis d'appuyer 504 projets entre 2009 et 2016, pour un budget de 2,5 millions d'euros. Des discussions sont engagées pour la mise à l'échelle avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Vienne (et leurs partenaires respectifs).

- **Anna Fiorini-Beriot**, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Souligne la double convergence d'intérêt pour une structure telle que l'ARD : elle permet une gouvernance de proximité, à niveau régional (Conseil régional des Hauts-Bassins) et à niveau communal (33 communes). Ce type de structure renforce aussi les conseils régionaux.

Projet 4 : Programme de formations à destination des élus des collectivités

- **Harouna Arzika**, secrétaire permanent de l'Association des Municipalités du Niger (AMN) et **Aboubacar Sangaré**, responsable antenne Sahel de CUF

Objectif du programme : favoriser le renforcement des capacités des élus et techniciens des collectivités sur des sujets majeurs.

Trois formations sont prévues :

- Au Burkina Faso (1) et au Mali (2), « la gestion des crises » et l'accès aux services sociaux de base pour les personnes déplacées. La formation au Mali est reportée à janvier 2021 et deux communes mauritaniennes y seront également incluses.
- Au Niger (3), renforcement de capacités culturelles et sportives en direction de la jeunesse. Formation prévue pour février.

3. Dynamique Sahel : bilan et perspectives 2021

- **Geneviève Sevrin**, directrice de CUF

Pour dresser un bilan des dernières actions de la dynamique Sahel portée par CUF et ses partenaires :

- mise en place d'une antenne CUF Sahel basée à la Maison du partenariat Angers-Bamako
- 3 projets de mise à l'échelle avec les collectivités qui les ont menés, pour amplifier les actions dans un cadre mutualisé entre collectivités engagées au Sahel
- une collaboration qui se poursuit avec l'Alliance des associations de pouvoirs locaux du G5 Sahel (A-APL-G5 Sahel) ainsi qu'avec les autres APL des pays sahéliens.

Complémentarité entre les groupes-pays et le groupe Sahel :

- le groupe Sahel a un objectif global de plaidoyer, pour faire reconnaître les collectivités comme acteurs du développement local.
- Les groupes-pays permettent aux collectivités en coopération avec un pays de se retrouver et d'échanger autour de leurs pratiques dans ce pays, et sont propices à la tenue de réunions techniques.

Les 2^e assises de la coopération franco-sahélienne, après celles qui se sont tenues à Poitiers en octobre 2019, devraient se tenir en 2022 au Mali. Une réflexion sera élaborée en amont pour identifier des enjeux thématiques.

4. Synthèse et clôture (Benoît Pilet)

- Depuis l'émergence de la dynamique Sahel au sein de CUF, les collectivités se sont mobilisées en nombre, ce qui atteste du vif intérêt pour cette zone et des enjeux importants qui existent pour ces coopérations.
- Des résultats importants ont été atteints - grâce au travail de proximité, à l'addition des expertises, à l'établissement de relations de confiance – ayant contribué à faire reconnaître les collectivités locales comme acteurs incontournables du développement.
- Nous devons continuer et renforcer nos actions et montrer à nos gouvernements que celles-ci sont concrètes sur le terrain

Remercie l'ensemble des participants et exprime le souhait de se retrouver physiquement bientôt, en France ou au Sahel.

Contacts projets Sahel :

- Lucas Giboin, chargé de mission Sahel : l.giboin@cites-unies-france.org
- Aboubacar Sangaré, responsable de l'antenne de CUF au Sahel : representant.bamako@cites-unies-france.org